Douanes

Nouvelle-aquitaine

Bordeaux, le 20 décembre 2018

Lettre ouverte
À l'attention des agents du CSRH

Chers collègues,

Suite à la réaction de certains d'entre vous à la lettre du 13 décembre dernier que l'UNSA a adressée au DI de Nouvelle-Aquitaine, je tiens à préciser plusieurs choses :

L'objet de la lettre n'est pas de demander une localisation du CSRH à Langon, mais bien qu'une enquête soit réalisée auprès des agents mettant en options 2 ou 3 localisations différentes pour votre service, dont une à Langon.

Je rappellerais que c'est bien le Directeur interrégional qui a annoncé une future localisation pour le CSRH sans en déterminer le lieu ce qui laisse les agents dans l'expectative …

Notre courrier a pour but de faire sortir l'administration du bois ... tout en donnant la parole aux agents du CSRH sur leur future implantation, en évitant ainsi que l'annonce leur tombe dessus toute faite.
C'est donc une démarche prospective et constructive avec les agents ainsi qu'une demande d'information sur les conséquences induites dans un cas comme dans l'autre et non une démarche destructive contre eux qui fait le sens de cette lettre.

Je pense qu'à la lecture attentive de la lettre du 13 décembre, vous n'y verrez pas d'autres intentions que celles précisées plus avant.

Mais vous savez, ce n'est pas la première lettre que nous rédigeons concernant le CSRH.

Certaines donnent lieu à résultats d'autres pas. Ainsi nous avons récemment demandé le rétablissement de l'indemnité exceptionnelle versée durant 2 ans aux agents du CSRH avec un retour négatif de l'administration. Nous avons fourni un dossier complet à la société conseil qui a conclu à la nécessité de renforcer en effectif le service, tout comme nous sommes intervenus sur le droit au télétravail qui est sur le point d'aboutir.

Notre attention pour accompagner les agents du CSRH est totale et le restera

J'espère avoir levé le doute que certains auraient pu avoir.

Cordialement.

Serge DETRIEUX
Secrétaire interrégional
UNSA Douanes Nouvelle-Aquitaine